

■ **Le Cosy S.à r.l.**, à Signy-Avenex, création et exploitation d'établissements publics, notamment de cafés, restaurants, snacks, bars, hôtels (FOSC du 11.10.2000, p. 6954). Gilles d'Alessandro, qui n'est plus associé, a cédé sa part de CHF 7'000 au nouvel associé Michel Chemorin, de France, à Fontaine (F). La signature de Gérald Morand est radiée. Signature individuelle est conférée à Carole Chemorin, de Peney-le-Jorat, à Saint-Cergue, gérante.

Journal no 5588 du 06.06.2002  
(00507934 / CH-550.0.092.112-1)